



Apprenez-nous à prier



LETTRE AUX PARENTS POUR LA FORMATION DES JEUNES ENFANTS A LA PRIERE

MAI 1995 - LE MOIS DE MARIE - L'ASCENSION

SOMMAIRE

Thèmes traités les années précédentes ... p. 2

LE TEMPS LITURGIQUE

Bien vivre le temps pascal p. 3

Le mois de Marie p. 4-6

Toutes les grâces passent par Marie
Quelle sera notre attitude envers elle ?
Comment exprimerons-nous notre dévotion envers Marie ?
Qu'est-ce que le chapelet ?
Pourquoi prier le chapelet ?

Comment former nos petits à l'amour de Marie ? p. 7

25 mai : L'Ascension, une grande fête p. 8-10

Le Chapelet des enfants - 2^{ème} mystère glorieux : l'Ascension p. 10

ÉTUDE SUR LES COMMANDEMENTS

Le quatrième commandement : Honore ton père et ta mère ... p. 11-15

Applications pratiques du IV^o commandement en éducation p. 16-20

Le respect
L'obéissance
Le sens du pardon
L'éducation religieuse

Avis pratiques en pages centrales

en encart : image et tract 496 - 1996

THÈMES TRAITÉS LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

pour l'Ascension

DOCTRINE

De Pâques à l'Ascension			2/07 p. 8	
Qu'est-ce qu'un corps glorieux ?			2/07 p. 8	
Jésus monte au Ciel	1/08 p. 2	2/07 p. 10		
<i>D'où Il viendra juger les vivants et les morts :</i> Le retour glorieux du Christ à la fin des temps	1/08 p. 3	2/07 p. 13		
Terre et Ciel			2/07 p. 9	
Vous serez mes témoins ...				4/06 p. 4-8
Tenir nos yeux fixés sur Jésus				4/06 p. 4
Comme mon Père M'a envoyé, Moi aussi je vous envoie ...				4/06 p. 5
Rendre témoignage à la Vérité...				4/06 p. 5
Vivre dans le monde sans être du monde				4/06 p. 5-8

SPIRITUALITE

Pour l'Ascension : une <i>homélie de Saint Léon</i>				4/06 p. 3
Le Chemin de l'Espérance : Jésus nous ouvre le Ciel	1/08 p. 3		3/07 p. 5	
La vertu d'Espérance, fruit du mystère de l'Ascension		2/07 p. 11		
Réflexions pour augmenter notre Espérance et celle de nos enfants			3/07 en pages centrales	

PÉDAGOGIE

L'Espérance dans l'éducation de nos enfants		2/07 p. 13		
Comment parler de l'Ascension aux enfants ?			3/07 p. 7	

pour le Mois de Marie

Le mois de Marie	1/08 p. 1	2/08 p. 2-7	3/07 p. 2	
Les litanies de la Sainte Vierge			3/07 p. 3	
Marie, modèle des mères chrétiennes		2/08 p. 7		
Le mois de Marie des enfants			3/07 p. 4	

Dans d'autres numéros, autres articles sur la Très Sainte Vierge

Rôle de Marie dans l'Eglise - Marie, porte du Ciel		2/09 p. 5		
15 Août : l'Assomption		2/09 p. 7	3/09 p. 10-11	4/09 p. 23-24
22 Août : Fête du Coeur Immaculé de Marie		2/09 p. 7		
Octobre, le mois du Rosaire	1/11 p. 2-8	2/11 p. 2	3/11 p. 2	4/11 p. 3
8 Décembre : Fête de l'Immaculée Conception			3/01 p. 10	4/01 p. 4
La Sainte Vierge dans l'éducation religieuse des tout-petits	1/11 p. 10			

BIEN VIVRE LE TEMPS PASCAL

Le temps liturgique nous fait revivre successivement tous les mystères de la vie du Christ. Son extrême richesse vient de cette communication qui nous est faite, dans l'Eglise et par la liturgie, des *grâces* qui nous ont été méritées par le Christ : elles correspondent toujours au mystère en question. Encore faut-il, pour vivre vraiment de notre foi, en avoir conscience et, d'abord, "y croire". Ces grâces, il faut les désirer, les demander, savoir les recevoir, nous en nourrir, en vivre réellement. C'est alors que, selon la belle formule de Saint Paul, le Christ vivra réellement en nous :

Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. (Gal 2, 20)

Nous sommes actuellement dans le temps pascal : cette période commence avec Pâques, la fête de la Résurrection, et s'étend jusqu'au samedi de la Pentecôte (la veille de la fête de la Sainte Trinité). Tout ce temps est comme un seul jour de fête où se célèbrent les mystères de la Résurrection, de l'Ascension du Sauveur et de la descente du Saint-Esprit sur l'Eglise.

Jusqu'au jour de l'Ascension, le *cierge pascal*, symbole de la *présence visible du Jésus sur terre*, éclaire l'assemblée de sa flamme radieuse. Nous ne manquerons pas, à la Messe du jour de l'Ascension, de faire remarquer à nos enfants ce geste liturgique qui consiste à éteindre le cierge pascal après la lecture de l'Evangile : c'est le signe que Jésus a quitté notre terre, Il est remonté au Ciel.

Autre signe de *joie* et de *pureté* : les ornements liturgiques sont blancs.

Dans les premiers temps de l'Eglise, les néophytes qui avaient reçu le Baptême au cours de la Nuit pascale restaient toute la semaine de Pâques revêtus de leur aube blanche.

Voici ce que leur disait saint Augustin : *"Montrez dans votre conduite l'innocence que symbolise la blancheur de vos vêtements"*.

Cette recommandation nous concerne tout autant. Et pas seulement pour la semaine de Pâques. C'est toute notre vie qui doit rester imprégnée de cette joie pascale, de ce désir de *"vivre comme des ressuscités"*. Pour cela, ne nous éloignons pas de la contemplation de Jésus triomphant.

Le mystère pascal, ne l'oublions pas, comporte toujours deux aspects : "mort" et "résurrection". La joie pascale ne supprime pas, dans la vie quotidienne, les difficultés de tous ordres que nous rencontrons.

Tant que nous sommes sur cette terre, et même au milieu des plus grandes joies, nous trouvons toujours, mêlée à la joie, une partie "souffrance", "renoncement" : c'est l'aspect "mort" du mystère pascal.

N'avons-nous pas quelquefois tendance à imaginer la joie comme un bien-être qui nous dispenserait de toute souffrance, de tout effort ? Mais il s'agit là d'une joie simplement "naturelle".

La joie "surnaturelle" est autre, elle vient de l'union de notre volonté à la Volonté de Dieu, même quand "ça ne va pas..." Cela ne nous est pas possible sans un secours qui dépasse nos forces humaines.

Mais le Christ ressuscité est là. Si nous voulons vraiment, fermement, Lui rester unis, c'est Lui qui nous communiquera le pouvoir, la force (= la grâce) d'accepter, de surmonter toutes les difficultés, les souffrances que nous rencontrons. C'est alors qu'il nous sera donné de goûter vraiment la joie pascale.

Mais comment communiquer cela aux enfants ? ...

D'abord, commençons par en vivre nous-mêmes.

Ensuite, nous ferons vivre sous les yeux des enfants, par les récits appropriés, Jésus dans sa gloire de Ressuscité, dans sa montée triomphale au Ciel : Jésus est vraiment le Roi du Ciel et de la terre. Nous développerons ainsi leur amour et leur foi en Jésus Dieu.

Mais nous irons plus loin : nous leur apprendrons à partager avec Lui, tout au long des jours, leurs joies et leurs peines. Nous leur montrerons comment *vivre en enfant de Dieu*, avec Jésus. Nous les entraînerons à cette vie avec le Christ en gardant leurs regards élevés vers le Ciel, où est Jésus.

Si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en-haut ... non celles de la terre. (Col 3, 1-3).

Jésus est remonté au Ciel, mais Il reste pour toujours parmi nous par sa Présence eucharistique : nous pouvons toujours Le trouver, maintenant, à l'église, au tabernacle.

Et Il est toujours avec nous, dans notre vie, si nous L'aimons, si nous L'appelons, si nous parlons de Lui.

Jésus nous a confiés à sa Mère pour qu'elle nous conduise à Lui. Nous les habituerons à vivre en compagnie de la Sainte Vierge : le mois de Marie est pour cela privilégié.

Si nos enfants sont trop petits pour dire le chapelet chaque jour, du moins pouvons-nous aménager un beau "mois de Marie" au coin-prière : le mois de mai est le mois des fleurs ...

Et la prière du soir s'enrichira de l'un ou l'autre des nombreux chants à Marie. ■

LE MOIS DE MARIE

Tous les vrais enfants de Dieu ont Dieu pour Père et Marie pour Mère,
et qui n'a pas Marie pour Mère n'a pas Dieu pour Père.

(Saint Louis-Marie Grignion de Montfort)

La très Sainte Vierge Marie occupe une place unique dans la vie chrétienne :

Mère du Christ, Mère de Dieu, elle est aussi notre Mère.

C'est sur la Croix que Jésus, mourant pour nos péchés, nous a confiés à elle : c'est sous le signe du sacrifice qu'elle est devenue notre Mère. Elle seule peut nous conduire à son Fils et à la vie du Ciel.

Comme Mère de Dieu, Marie est toute-puissante sur le Cœur de son divin Fils.

Comme Mère des hommes, elle est toute bonne, pleine de miséricorde et attentive à notre vrai bien.

"Marie est pleine de sollicitude pour tout le genre humain ;
elle désire pour nous des biens plus grands que ceux que nous pouvons désirer nous-mêmes".

(Saint Bernard)

Toutes les grâces passent par Marie

"Elle est l'océan immense de toutes les grandeurs de Dieu, le grand magasin de tous ses biens, le trésor inépuisable du Seigneur et la trésorière et la dispensatrice de tous ses dons.

C'est la volonté de Dieu que, depuis qu'Il lui a donné son Fils, nous recevions tout par sa main, et il ne descend aucun don du ciel sur la terre qu'il ne passe par elle comme par un canal.

C'est de sa plénitude que nous avons tous reçu et, s'il y a en nous quelque grâce, quelque espérance de salut, c'est un bien qui nous vient de Dieu par elle.

Elle est si maîtresse des biens de Dieu qu'elle donne à qui elle veut, autant qu'elle veut, quand elle veut et de la manière qu'elle veut, toutes les vertus de Jésus-Christ et tous les dons du saint-Esprit, tous les biens de la nature, de la grâce et de la gloire."

(Saint Louis-Marie Grignion de Montfort. L'amour de la Sagesse éternelle. Ed. DMM)

- ✓ **Elle nous protège et nous fortifie contre les tentations.** Elle est l'Immaculée, la toute sainte. Contre elle le démon, ennemi du genre humain, ne peut rien.

Elle est terrible comme une armée rangée en bataille.

(Cant 6, 13)

Si nous restons sous sa protection, le démon ne pourra jamais rien contre nous.

"Dieu a rendu Marie si puissante sur tous les démons que, chaque fois qu'un de ses enfants est assailli par eux et réclame son secours, au moindre signe de cette grande Reine, ils s'éloignent aussitôt, saisis d'épouvante".

(Sainte Brigitte)

- ✓ **Elle nous obtient la grâce de la persévérance :**

"Nous ne pouvons espérer et obtenir la grâce de la persévérance autrement que par l'entremise de Marie".

(Saint Alphonse de Liguori)

- ✓ **Elle nous assiste à notre dernière heure :**

"Lorsque les serviteurs de Marie sont sur le point de mourir, elle envoie à leur secours saint Michel et tous les anges dont il est le chef ; elle leur ordonne d'aller les défendre contre les tentations des démons et de recevoir leurs âmes".

(Saint Bonaventure).

✓ Elle nous introduit au ciel :

"La porte du Ciel s'ouvrira devant tous ceux qui se confient en la protection de Marie".
(Saint Bonaventure).

"Si nous sommes de vrais serviteurs de Marie, et que nous obtenions sa protection,
nous serons certainement du nombre des élus".
(Saint Alphonse de Liguori)

◆ Quelle sera donc notre attitude envers elle ?

Trois mots peuvent la résumer : **respect - amour - confiance**.

Notre respect, parce qu'elle est la Mère de Dieu, la Reine des Anges et des hommes, et la plus sainte de toutes les créatures.

Notre amour, parce qu'elle est notre Mère, qu'elle veut notre bien et nous comble de ses bienfaits.

Notre confiance, parce qu'elle est, par sa prière, toute puissante auprès de Dieu et qu'elle est pour nous pleine de bonté et de miséricorde.

"Marie est *sage*, mettons tout entre ses mains ; elle saura bien disposer de nous et de ce qui nous appartient à la plus grande gloire de Dieu.

Marie est *charitable* ; elle nous aime comme ses enfants et serviteurs. Offrons-lui tout, nous n'y perdrons rien ; elle fera tout réussir à notre profit.

Marie est *libérale* : elle rend plus qu'on ne lui donne ; donnons-lui ce que nous possédons, sans aucune réserve : nous en recevrons cent pour un ...

Marie est *puissante* : rien n'est capable de lui ravir ce qu'on lui a mis entre les mains. Mettons-nous entre ses mains, elle nous défendra et nous rendra victorieux de tous nos ennemis.

Marie est *fidèle* : elle ne laisser rien égarer ni perdre de ce qu'on lui donne. Elle est, par excellence, la Vierge fidèle à Dieu et fidèle aux hommes.

Elle a gardé et conservé fidèlement tout ce que Dieu lui a confié, sans en perdre la moindre partie. Et elle garde encore tous les jours, avec un soin particulier, ceux qui se sont mis entièrement sous sa protection et sa tutelle.

Confions donc toutes choses à sa fidélité. Attachons-nous à elle comme à une colonne qu'on ne peut renverser, comme à une ancre qu'on ne peut détacher, comme à la Montagne de Sion qu'on ne peut ébranler".

(Saint Louis-Marie Grignon de Montfort. *L'amour de la Sagesse éternelle*. Ed. DMM)

◆ Comment exprimerons-nous notre dévotion envers Marie ?

✓ En recourant à elle en toutes circonstances, dans nos difficultés, nos épreuves, nos tentations ...
Appelons-la à notre aide, elle ne nous fera jamais défaut.

✓ En imitant ses vertus : son humilité, sa patience, sa bonté ...

✓ Par nos prières. Notamment : la récitation fidèle du Chapelet, les Litanies de la Sainte Vierge. Pensons aussi à tant d'autres belles prières comme le Souvenez-vous, le Salve Regina, l'Angelus ...

Notons ici que c'est au XVII^e siècle que le mois de mai fut consacré à Marie, en réaction contre la doctrine desséchante du Jansénisme.

Pourquoi le mois de mai ? Parce que c'est la saison où les fleurs se trouvent en abondance, ce qui permet de faire de jolies décorations en l'honneur de Marie.

✓ En la faisant connaître et aimer par tous ceux qui sont autour de nous.

Ceux qui me mettent en lumière auront la vie éternelle. (Ecclⁱ 24, 31)

En particulier, pensons aux enfants : n'ayons pas peur de leur faire dire une dizaine de *chapelet* dès 5 ou 6 ans, ou encore de marquer ce mois de Marie par la récitation des *Litanies*, prière que les enfants aiment beaucoup pour leur caractère répétitif.

☞ On n'est pas obligé de les dire tout entières, surtout si les enfants sont petits. On peut choisir chaque soir quelques-unes des invocations, au besoin en les expliquant (cf. notre n° 3/07 p. 3).

Très nombreux sont les Saints qui ont eu pour Marie un amour de prédilection. Ainsi Saint Bernard - Saint Alphonse de Liguori - Saint Jean Eudes - Saint Louis-Marie Grignion de Montfort - Saint Maximilien Kolbe, etc.

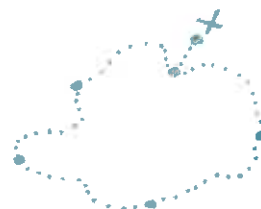
☞ Pour nourrir notre méditation pendant ce mois de mai, pour approfondir notre connaissance et notre amour pour Marie, un merveilleux petit livre parmi beaucoup d'autres :

le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, de St L-M. Grignion de Montfort.

◆ Qu'est-ce que le Chapelet ?

C'est une prière où nous tenons compagnie à la Sainte Vierge, en pensant à l'un ou l'autre des événements de sa vie et celle de Jésus son Fils (ce qu'on appelle les MYSTÈRES du Rosaire), tout en égrenant nos *Je vous salue Marie* :

- les mystères *joyeux* : ceux de l'enfance de Jésus et de la vie cachée,
- les mystères *douloureux*, ceux de sa Passion et de sa mort pour nous sauver,
- les mystères *glorieux* : ceux qui marquent le *triomphe de Jésus* : sa Résurrection et son Ascension ;
la *naissance de l'Eglise* : la Pentecôte ; et le *triomphe de Notre-Dame* : son Assomption et son Couronnement au Ciel.



"Les pensées que nous pouvons former pendant la récitation du Rosaire, les intentions que nous pouvons exprimer, tout cela est précieux.

Mais ce qui a plus de prix encore, ce qui permet à Marie de faire notre éducation spirituelle, ce qui lui facilite - si on peut dire - sa tâche d'intercession, c'est, avant tout, la *disposition* première où nous devons être de *passer du temps avec elle*."

(R. P. CALMEL o.p. *Le Rosaire de Notre Dame*. 1971. ed. DMM)

◆ Pourquoi prier le chapelet ?

La Sainte Vierge elle-même a demandé, à maintes reprises, et en particulier aux enfants de Fatima, que l'on dise le chapelet.

"Je suis Notre-Dame du Rosaire. ... Il faut réciter le chapelet tous les jours.

Il faut que les hommes changent de vie et qu'ils demandent pardon de leurs péchés !

Qu'on n'offense plus Notre-Seigneur qui est déjà trop offensé". (Fatima - 13 octobre 1917)

C'est donc que cette prière lui est agréable. C'est aussi une prière qui nous obtient de grandes grâces. Les familles qui en ont conservé l'usage savent bien quelle protection constante elles lui doivent.

"La prière du Rosaire a valu, au cours des siècles, bien des grâces à la chrétienté.

Encore de nos jours, n'est-ce pas cette prière-là que la très Sainte Vierge attend de nous ?

La Vierge du Rosaire n'a pas fini de remporter des victoires. Elle attend seulement pour cela, de notre part, une ferveur redoublée, une confiance plus filiale, un courage sans défaut".

(R. P. CALMEL o.p. déjà cité)

Dans les temps sombres que nous vivons au milieu d'un monde matérialiste, la récitation du chapelet - seuls ou, si possible, en famille ¹ - est comme un bain d'oxygène, un "goutte-à-goutte" quotidien qui nous revivifie, nous imprègne de l'Esprit divin, de la Présence de Dieu et de sa paix, nous protégeant dans toutes les circonstances difficiles.

"... L'Angélus et le Rosaire sont deux formes de prière qui, d'une manière certes très inégale, sont excellentes l'une et l'autre pour reprendre notre âme au milieu des occupations, pour nous retrouver et nous reposer dans le Seigneur en compagnie de la Sainte Vierge."

(R. P. CALMEL o.p. déjà cité)

¹ Une précision : pour dire les 5 dizaines d'un chapelet, il est tout à fait possible de les fractionner, c'est-à-dire d'en dire une à différents moments de la journée, ou dans nos déplacements ... (Les trajets en voiture pour aller en classe, par exemple, sont une excellente opportunité). Il n'y a aucune obligation à les dire toutes à la fois.

COMMENT FORMER NOS PETITS À L'AMOUR DE MARIE ?

Nous reprenons ici ce que nous avons dit dans notre numéro 1/11 (p. 10)

Au jour de son baptême, notre tout-petit enfant est devenu enfant de Dieu. Puis, tout aussitôt, nous l'avons déposé sur l'autel de la Sainte Vierge, pour le consacrer à Notre-Dame.

De la même manière, donc, qu'il importe d'habituer ce petit enfant, dès son plus jeune âge, à vivre en présence de Dieu, de la même manière il est tout aussi nécessaire de le familiariser, tout petit, avec la **présence** maternelle, invisible mais réelle, **de sa Maman du Ciel**.

Lorsque le bébé que vous avez recouché dans son berceau dort paisible, et que vous quittez la pièce, vous n'êtes plus auprès de lui : mais Marie, Elle, reste là, et veille sur lui.

Si vous devez sortir quelques instants, à qui le confiez-vous, mentalement ? à Marie.
Si l'enfant est malade, ou court un danger, qui implorez-vous dans votre cœur ? Marie.

N'est-il pas juste, en retour, de La remercier de sa protection, de faire remonter vers Elle une pensée de confiance, d'affection : *cet échange, le tout-petit n'y reste pas étranger*.

A cet âge, il ne jouit pas encore d'une autonomie spirituelle : sa vie fait corps avec celle de l'entourage. Il prie de la prière de sa mère. (J.- M. Digneon)

Si donc la jeune maman vit spirituellement *avec Notre-Dame*, il s'établira un **climat de confiance en Marie** que l'enfant "respirera", sentira, et tout naturellement il en vivra à son tour.
Bien avant qu'il en soit conscient, cette présence de sa Maman du Ciel lui sera comme naturelle.

Mais il faut ensuite faire plus ample connaissance :

dès que le petit en est capable, samaman lui apprendra à envoyer un baiser à l'image de la Sainte Vierge, à joindre les mains et se tenir sans bouger le temps d'un Ave Maria.

Après les gestes, les paroles :

dès qu'il saura parler, l'un des premiers mots qu'il dira dans sa prière, c'est "Marie".

C'est ensuite, entre 3 et 4 ans, l'âge des premières prières : *Je vous salue, Marie. - Notre Père...*

L'installation d'un joli "mois de Marie", au coin-prière, lui fera comprendre que nous fêtons notre maman du Ciel. Il y participera avec joie, en allant cueillir quelques fleurettes pour renouveler les bouquets.

A partir de 5 ou 6 ans, l'enfant est capable de venir réciter une *dizaine de chapelet* avec "les grands", ou avec papa et maman.

Le petit Dominique Savio, à 3 ans, sortait de son lit, le soir, pour venir tout le chapelet avec ses parents. Lorsqu'à la fin de la première dizaine, ils lui proposaient de retourner se coucher, c'est lui qui demandait comme une faveur de pouvoir rester jusqu'au bout.

Bien sûr, tous les enfants ne sont pas des Dominique Savio ... Mais la sainteté de cet enfant (mort à 15 ans) n'est-elle pas due à la prière fidèle et persévérante de ses parents ?

C'est notre propre fidélité, notre persévérance personnelle, qui se communiqueront au petit, et lui apprendront, à son tour, fidélité et persévérance.

C'est à cet âge que se forment les habitudes de prière, pour toute la vie : il dépend de nous que ces habitudes soient bonnes, et bien dirigées.

Cela dépend donc surtout de notre propre vie intérieure, de notre vie de prière : on ne peut communiquer que ce que l'on a :

L'amour que nos enfants porteront à Notre-Dame sera le reflet du nôtre.

Jeudi 25 mai

L'ASCENSION : UNE GRANDE FÊTE

*Or, le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel
et Il s'assit à la droite de Dieu.*

(Marc 16, 19)

Quarante jours après sa Résurrection d'entre les morts, ayant achevé sa mission sur la terre,
Jésus, notre Sauveur, remonte au Ciel, par sa propre force, devant de nombreux témoins.

Voici l'enseignement de l'Eglise sur ce sujet, tel que le définit le Catéchisme de l'Eglise Catholique :

L'Ascension du Christ marque l'entrée définitive de l'humanité de Jésus
dans le domaine céleste de Dieu d'où Il reviendra à la fin des temps. (Act 1, 11)

Jésus-Christ, Tête de l'Eglise, nous précède dans le Royaume glorieux du Père,
pour que nous - qui sommes membres de son Corps -
nous vivions dans l'ESPÉRANCE d'être un jour éternellement avec Lui.

Jésus-Christ, entré une fois pour toutes dans le sanctuaire du Ciel,
intercède sans cesse pour nous, comme MÉDIATEUR.
Il nous assure en permanence l'effusion de l'Esprit Saint.

(CEC "En bref" 665-667)

✓ L'Ascension du Christ marque l'entrée définitive de l'humanité de Jésus au ciel

Le Corps du Christ a été glorifié dès l'instant de sa Résurrection, comme le prouvent les propriétés nouvelles et surnaturelles dont jouit désormais son Corps en permanence.²

Mais pendant les quarante jours où Il va manger et boire familièrement avec ses disciples et les instruire sur le Royaume, sa gloire reste encore *voilée* sous les traits d'une humanité ordinaire.

La dernière apparition de Jésus se termine par **l'entrée irréversible de son humanité dans la gloire divine** symbolisée par la nuée et par le ciel où Il siège désormais à la Droite de Dieu.

Ce n'est que de manière tout à fait exceptionnelle et unique qu'Il se montrera à Paul comme à l'avorton (1 Cor 15, 8) en une dernière apparition qui le constitue apôtre.

Le caractère *voilé* de la gloire du Ressuscité pendant ce temps transparaît dans sa parole mystérieuse à Marie-Madeleine :

*"Je ne suis pas encore monté vers le Père. Mais va vers mes frères et dis-leur :
Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu"* (Jn 20, 17).

Ceci indique une différence de manifestation entre la gloire du Christ ressuscité et celle du Christ exalté à la droite du Père. L'événement à la fois historique et transcendant de l'Ascension marque la transition de l'une à l'autre. (CEC 659-660)

✓ Jésus-Christ, Tête de l'Eglise, nous précède dans le Royaume glorieux du Père

Cette dernière étape demeure étroitement unie à la première, c'est-à-dire à la descente du ciel réalisée dans l'Incarnation. Seul Celui qui est "sorti du Père" peut "retourner au Père" : le Christ.

*Je suis sorti du Père et Je suis venu dans le monde.
Maintenant, je quitte le monde et je vais au Père.* (Jn 16, 28)

² a - Jésus ne peut plus souffrir : c'est l'*impassibilité*.

b - Son corps rayonne, reflète, toute la gloire de son âme : c'est la *clarté*.

c - Il peut se déplacer instantanément d'un point à un autre, avec la rapidité de la pensée : c'est l'*agilité*.

d - Il peut passer à travers les obstacles sans éprouver la moindre résistance. C'est la *subtilité*.

C'est ainsi qu'Il sortit du tombeau à travers la pierre scellée, et qu'Il entra au Cénacle "toutes portes closes".

Ces qualités sont propres aux corps glorieux et sont réservées à tous ceux qui, à la suite et à la ressemblance de Jésus, ressusciteront pour la gloire du Ciel. Cf notre numéro 2/07 page 8 : Qu'est-ce qu'un corps glorieux ?

Personne n'est jamais monté au ciel sinon le Fils de l'Homme qui est descendu des cieux.

(Jn 3, 13).

Laissée à ses forces naturelles, l'humanité n'a pas accès à la "Maison du Père" (Jn 14, 2), à la vie et à la félicité de Dieu. Le Christ seul a pu ouvrir cet accès à l'homme de sorte que nous, ses membres, nous ayons l'espérance de Le rejoindre là où Lui, notre Tête et notre Principe, nous a précédés. (CEC 661)

✓ Jésus-Christ intercède sans cesse pour nous comme MÉDIATEUR.

Moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à Moi.

(Jn 12, 32)

L'élévation sur la Croix signifie et annonce l'élévation de l'Ascension au ciel. Elle en est le début. Jésus-Christ, l'unique Prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle, n'est pas entré dans un sanctuaire fait de mains d'hommes ... mais dans le ciel afin de paraître maintenant à la face de Dieu en notre faveur. (Héb 9, 24)

Au ciel, le Christ exerce en permanence son sacerdoce, étant toujours vivant pour intercéder en faveur de ceux qui par Lui s'avancent vers Dieu (Héb 9, 11).

Il est le centre et l'acteur principal de la liturgie qui honore le Père des cieux.

(CEC 662)

✓ Le Christ, désormais, siège à la Droite du Père :

"Par Droite du Père, nous entendons la gloire et l'honneur de la divinité, où Celui qui existait comme Fils de Dieu avant tous les siècles comme Dieu et consubstantiel au Père, s'est assis **corporellement** après qu'Il se soit incarné et que sa chair ait été glorifiée". (Saint Jean Damascène)

La session à la Droite du Père signifie l'inauguration du Règne du Messie. C'est l'accomplissement de la vision du prophète Daniel concernant le Fils de l'homme :

A Lui fut conféré empire, honneur et royaume, et tous les peuples, nations et langues Le servirent.

Son empire est un empire à jamais, qui ne passera point et son royaume ne sera point détruit.

(Dan 7, 14)

A partir de ce moment, les apôtres sont devenus les témoins du "Règne qui n'aura pas de fin". (Credo).

(CEC 664)

(Catéchisme de l'Eglise Catholique 659-664) ■

Comment adapter cet enseignement aux enfants ?

Cet enseignement est important : le récit de l'Ascension ouvre concrètement aux enfants la perspective de la vie du Ciel, à laquelle nous sommes tous appelés. Il nous permettra de développer en eux, dès 4 ans, le **désir du Ciel**. C'est la vertu théologale d'ESPÉRANCE : les petits sont heureux de penser que Jésus est monté au Ciel pour leur préparer une place près de Lui.

Ne croyons pas que ces vérités de foi soient au-dessus de leur portée, qu'ils soient incapables de les "comprendre". Rappelons-le, cet âge, avant l'éveil de la raison, est celui d'un mode de connaissance intuitif : pour nourrir leur âme, de simples affirmations suffisent ... à condition d'être bien "ancrées" dans notre foi personnelle, notre propre certitude (l'heure des "explications" viendra plus tard).

Pour qu'ils puissent "comprendre" ces vérités surnaturelles, ayons nous-mêmes foi en l'action de l'Esprit-Saint dans leur âme. La foi qu'ils ont reçue à leur baptême demande à être nourrie : pour cela, nous avons le **DEVOIR** de leur donner, dès cet âge, tout le contenu de la foi, dans son "noyau", mais, bien évidemment, en le mettant à leur portée.

Que faudra-t-il donc dire ?

Nous avons abordé ce sujet dans notre numéro 3/07 page 7, nous ne pouvons en reproduire ici que les grandes lignes. Quelques bons ouvrages peuvent vous aider à préparer cette leçon avec les enfants :

— le PAIN des PETITS - (4-6 ans)

Ed. TEQUI

— La Nouvelle MICHE de PAIN - (6-8 ans)

Ed. TEQUI

— Le Bon Dieu aime Ses enfants - PREMIÈRE ÉTAPE (4-7 ans) ou DEUXIÈME ÉTAPE (6-8 ans) / notre catalogue

L'enseignement sur l'Ascension, même à des petits de 4 ans, doit comporter TOUS les éléments suivants :

- ✓ *Jésus est remonté au ciel*, le jour de l'Ascension.
- ✓ *Jésus nous a rouvert la porte du ciel* qui était fermée depuis le péché originel.
- ✓ Il est allé *nous préparer une place*, à condition que nous Lui ayons été fidèles pendant toute notre vie.
- ✓ *Jésus ne nous laisse pas seuls* : Il reste avec nous, sur la terre, présent dans la *Sainte Eucharistie*.
- ✓ *Il reviendra* sur la terre, à la fin du monde, dans la gloire, pour juger tous les hommes, c'est-à-dire : récompenser les bons et punir les méchants.

👉 **ATTENTION** : Ceci ne veut pas dire qu'il faille tout dire en une seule fois : ce serait beaucoup trop. Gardons toujours le principe de partir de ce que l'enfant sait déjà, et de ne donner qu'UNE idée nouvelle à la fois. L'idéal est de pouvoir en faire un peu chaque jour, tout au long de la semaine (par exemple, avant la prière du soir). On commence par faire rappeler par l'enfant ce qu'on a dit la veille, avant d'introduire un élément de plus.

Cet enseignement permet de développer en l'enfant sa **vie intérieure** :

- **Joie** de savoir Jésus heureux au ciel pour toujours.
- **Action de grâces** : Il est allé nous préparer une place au ciel.
- **Foi** en la Présence de Jésus au tabernacle.
- **Espérance** d'aller Le retrouver au Ciel.

Nous prolongerons donc cette leçon par une *visite au Tabernacle* :

"Jésus, je ne Vous vois pas. Mais je sais que Vous êtes là. Je Vous adore.
Je sais que Vous m'attendez au Ciel, je désire tant aller Vous y retrouver un jour.
Pour y arriver, aidez-moi à toujours bien faire tout ce que Vous voulez". ■

LE CHAPELET DES ENFANTS

Deuxième dizaine des mystères glorieux : L'ASCENSION

*Pour vivre en véritable enfant de Dieu, en véritable enfant de Marie, il nous faut prier la Vierge Marie, tourner notre coeur vers elle et l'aimer.
Dans les joies, les difficultés, mettons-nous avec confiance tout près d'elle : elle arrangera tout.
N'est-elle pas notre Mère ?
Et n'oublions pas de prier les uns pour les autres, pour ceux qui ne connaissent pas Jésus et Marie, afin qu'un jour Jésus et Marie soient connus et aimés de tous les enfants.*

Jésus est au milieu de ses disciples, Il leur parle, leur donne ses dernières instructions, et les prépare à la venue du Saint-Esprit. Puis, Il sort de Jérusalem avec ses amis. Arrivé au mont des Oliviers, Il lève les mains et les bénit. Et tout en les bénissant, Il s'élève au ciel devant eux. Bientôt une nuée le cache à leurs regards. Et Il entre dans le Ciel où Il est assis à la droite de Dieu.

Les disciples le cherchaient encore des yeux ... lorsque deux anges se présentent devant eux et leur disent : "*Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous là à regarder le ciel ? Ce Jésus qui vient de s'élever du milieu de vous dans le ciel, en descendra de la même manière que vous l'y avez vu monter.*"

Alors ils se prosternent pour adorer, puis ils rentrent à Jérusalem, pleins de joie. Ils retournent au Cénacle et se mettent en prière, dans l'attente de la venue de "la Force d'En-Haut".

Pour partager cette joie des apôtres, nous pouvons lire le récit de l'Ascension : dans Saint Luc, au chapitre 24, v. 50 à 53 - dans saint Marc, chapitre 16, v. 19-20 ou dans les Actes des Apôtres, chapitre 1, v. 9 à 14.

Demandons à Marie d'avoir un grand désir d'aller au Ciel, pour y retrouver Jésus. Marie et la multitude des Saints, qui sont aussi nos amis, nous y attendent.

Le troisième mystère glorieux, la PENTECÔTE, sera dans le numéro de juin, pour la fête de la Pentecôte. Les quatrième et cinquième, dans le numéro de l'été, pour la fête de l'ASSOMPTION de Notre-Dame. ■

LE QUATRIÈME COMMANDEMENT

HONORE TON PÈRE ET TA MÈRE

afin d'avoir longue vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne.
(Ex 20, 12)

Ce commandement constitue la base de toutes les relations sociales. D'où l'importance d'en avoir une connaissance claire et précise, en particulier par rapport à nos responsabilités éducatives.

Dans une *première partie*, nous vous proposons la présentation détaillée qu'en fait le Catéchisme de l'Eglise Catholique. Cette partie correspond aux "principes".

Dans une *seconde partie*, nous aborderons quelques points qui découlent directement de cet enseignement pour l'éducation des enfants. C'est la "pratique", ou application des principes.

Enfants, obéissez à vos parents, dans le Seigneur : cela est juste.

*"Honore ton père et ta mère", tel est le premier commandement auquel soit attachée une promesse :
pour que tu t'en trouves bien et jouisses d'une longue vie sur la terre.* (Eph 6, 1-3)

✓ Le quatrième commandement ouvre la seconde table de la Loi. Il indique l'ordre de la charité.

Dieu a voulu qu'après Lui, nous honorions nos parents à qui nous devons la vie et qui nous ont transmis la connaissance de Dieu.

Nous sommes tenus d'honorer et de respecter tous ceux que Dieu, pour notre bien, a revêtus de son autorité.

Ce précepte s'exprime sous la forme positive de devoirs à accomplir.

Il annonce les commandements suivants qui concernent un respect particulier

de la vie,	V
du mariage,	VI - IX
des biens terrestres,	VII - X
de la parole.	VIII

Il constitue l'un des fondements de la doctrine sociale de l'Eglise. (CEC 2197-2198)

✓ A qui s'adresse le quatrième commandement ?

Le quatrième commandement s'adresse explicitement *aux enfants* dans leurs relations avec leurs père et mère, parce que cette relation est la plus universelle.

Il concerne également les rapports de parenté avec les membres du groupe familial.

Il demande de rendre honneur, affection et reconnaissance aux aïeux et aux ancêtres.

Il s'étend enfin aux devoirs

- des élèves à l'égard du maître,

* * *

- des employés à l'égard des employeurs,
- des subordonnés à l'égard de leurs chefs,
- des citoyens à l'égard de leur patrie, de ceux qui l'administrent ou la gouvernent.

Ce commandement implique et sous-entend les devoirs des parents, tuteurs, maîtres, chefs, magistrats, gouvernants, de tous ceux qui exercent une autorité sur autrui ou sur une communauté de personnes. (CEC 2199)

✓ L'observation du quatrième commandement comporte sa récompense :

Honore ton père et ta mère afin d'avoir longue vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne.

(Ex 20, 12 - Deut 5, 16)

Le respect de ce commandement procure avec les fruits spirituels, des fruits temporels de paix et de prospérité.

Au contraire, l'inobservance de ce commandement entraîne de grands dommages pour les communautés et pour les personnes humaines.
(CEC 2200)

I - LA FAMILLE DANS LE PLAN DE DIEU

Nature de la famille

La communauté conjugale est établie sur le consentement des époux.

Le mariage et la famille sont ordonnés au bien des époux, et à la procréation et à l'éducation des enfants.

L'amour des époux et la génération des enfants instituent entre les membres d'une même famille des relations personnelles et des responsabilités primordiales.

Un homme et une femme unis en mariage forment avec leurs enfants une famille.

Cette disposition précède toute reconnaissance par l'autorité publique ; elle s'impose à elle.

On la considérera comme la référence normale, en fonction de laquelle doivent être appréciées les diverses formes de parenté. (CEC 2202)

La famille chrétienne : *une "église domestique"*

La famille chrétienne est une communion de personnes, trace et image de la communion du Père et du Fils dans l'Esprit Saint.

Son activité procréatrice et éducatrice est le reflet de l'oeuvre créatrice du Père.

Elle est appelée à partager la prière et le sacrifice du Christ.

La prière quotidienne et la lecture de la Parole de Dieu fortifient en elle la charité.

La famille chrétienne est évangélisatrice et missionnaire.

(CEC 2205)

II - LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ

✓ La famille est la cellule originelle de la vie sociale.

Elle est la société naturelle où l'homme et la femme sont appelés au don de soi dans l'amour et dans le don de la vie. *

L'autorité, la stabilité et la vie de relations au sein de la famille constituent les fondements de la liberté, de la sécurité, de la fraternité au sein de la société.

La famille est la communauté dans laquelle, dès l'enfance, on peut **apprendre les valeurs morales**, commencer à **honorer Dieu et bien user de la liberté**.

La vie de famille est initiation à la vie en société. (CEC 2207)

* La famille, "sanctuaire de la vie" : belle expression de Jean-Paul II dans *Evangelium Vitae*

✓ La famille doit être aidée et défendue par les mesures sociales appropriées.

Là où les familles ne sont pas en mesure de remplir leurs fonctions,* les autres corps sociaux ont le devoir de les aider et de soutenir l'institution familiale.

Suivant le *principe de subsidiarité*, les communautés plus vastes se garderont d'usurper ses pouvoirs ou de s'immiscer dans sa vie. (CEC 2209)

* Si la famille est la cellule de base de la société, elle est cependant une société incomplète.

Par exemple, les parents ne sont pas, dans la plupart des cas, en mesure d'assurer eux-mêmes toute l'instruction scolaire de leurs enfants.

L'importance de la famille pour la vie et le bien-être de la société entraîne une responsabilité particulière de celle-ci dans *le soutien et l'affermissement du mariage et de la famille*.

Que le pouvoir civil considère comme un devoir grave de reconnaître et de protéger la vraie nature du mariage et de la famille, de défendre la moralité publique et de favoriser la prospérité des foyers. (CEC 2210)

✓ Le quatrième commandement éclaire les autres relations dans la société :

- dans nos frères et soeurs, nous voyons les enfants de nos parents ;
- dans nos cousins, les descendants de nos aïeux ;
- dans nos concitoyens, les fils de notre patrie ;

- dans les baptisés, les enfants de notre Mère l'Eglise ;
- dans toute personne humaine, un fils ou une fille de Celui qui veut être appelé "notre Père".

Par là, nos relations avec notre prochain sont reconnues d'ordre *personnel* :

Où le prochain n'est pas un "individu" de la collectivité humaine, il est "QUELQU'UN" qui, par ses origines connues, mérite une attention et un respect singuliers. (CEC 2212)

Les communautés humaines sont composées de *personnes*. Leur bon gouvernement ne se limite

pas à la garantie des *droits* et à l'accomplissement des *devoirs*, ainsi qu'à la fidélité des contrats.

De justes relations entre employeurs et employés, gouvernants et citoyens, supposent la *bienveillance* naturelle conforme à la dignité des personnes humaines, soucieuses de justice et de fraternité. (CEC 2213)

III - DEVOIRS DES MEMBRES DE LA FAMILLE

1 - Devoirs des enfants

(CEC 2214-2220)

✓ La paternité divine est la source de la paternité humaine

C'est elle qui fonde l'honneur des parents.
Le respect des enfants, mineurs ou adultes, pour leurs père et mère se nourrit de l'affection naturelle née du lien qui les unit.
Il est demandé par le précepte divin.

Le respect pour les parents (*piété filiale*) est fait de *reconnaissance* à l'égard de ceux qui, par le don de la vie, leur amour et leur travail, ont

mis leurs enfants au monde et leur ont permis de grandir en taille, en sagesse et en grâce.

*De tout ton cœur, glorifie ton père
et n'oublie pas les douleurs de ta mère.
Souviens-toi qu'ils t'ont donné le jour :*

*comment leur rendras-tu
ce qu'ils ont fait pour toi.*

(Sir 7, 27-28)

✓ Le respect filial se révèle par la docilité et l'obéissance véritables :

*Garde, mon fils, le précepte de ton père,
ne rejette pas l'enseignement de ta mère ...*

*Dans tes démarches, ils te guideront ;
dans ton repos, ils te garderont ;
à ton réveil ils te parleront.*

(Prov 6, 20-22)

*Un fils sage aime la remontrance,
mais un moqueur n'écoute pas le reproche.*

(Prov 13, 1)

Aussi longtemps que l'enfant vit au domicile de ses parents, l'enfant doit obéir à toute demande

des parents motivée par son bien ou par celui de la famille :

*Enfants, obéissez en tout à vos parents,
car cela est agréable au Seigneur. (Col 3, 20)*

Les enfants ont encore à obéir aux prescriptions raisonnables de leurs éducateurs et de tous ceux auxquels les parents les ont confiés.

Mais si l'enfant est persuadé en conscience qu'il est moralement mauvais d'obéir à tel ordre, qu'il ne le suive pas.

✓ En grandissant, les enfants continueront à respecter leurs parents.

Ils préviendront leurs désirs, solliciteront volontiers leurs conseils et accepteront leurs admonestations justifiées.

L'obéissance envers les parents cesse avec l'émancipation des enfants, mais non point le *respect* qui reste dû à jamais.

Celui-ci trouve, en effet, sa racine dans la crainte de Dieu, un des dons du Saint-Esprit.

Le quatrième commandement rappelle aux enfants devenus grands *leurs responsabilités envers les parents*.

Autant qu'ils le peuvent, ils doivent leur donner l'aide matérielle et morale, dans les années de *vieillesse*, et durant le temps de maladie, de solitude ou de détresse. Jésus rappelle ce devoir de reconnaissance (Marc 7, 10-12).

Le respect filial favorise l'harmonie de toute la vie familiale,
il concerne aussi les relations entre frères et sœurs.

Le respect envers les parents irradie tout le milieu familial.

Supportez-vous les uns les autres dans la charité, en toute humilité, douceur et patience.

(Eph 4, 2)

2 - Devoirs des parents

(CEC 2221-2231)

La fécondité de l'amour conjugal ne se réduit pas à la seule procréation des enfants, mais doit s'étendre à leur éducation morale et à leur formation spirituelle.

Le rôle des parents dans l'éducation est une telle importance qu'il est presque impossible de les remplacer.

Le droit et le devoir d'éducation sont pour les parents primordiaux et inaliénables.

Les parents doivent regarder leurs enfants comme des *enfants de Dieu* et les *respecter comme des personnes humaines*.

Ils éduquent leurs enfants à accomplir la Loi de Dieu, en se montrant eux-mêmes obéissants à la volonté du Père des cieux.

✓ Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

Ils témoignent de cette responsabilité d'abord par la création d'un foyer où la tendresse, le pardon, le respect, la fidélité et le service désintéressé sont de règle.

Le foyer est un lieu approprié à l'éducation des vertus.

Celle-ci requiert l'apprentissage de l'abnégation, d'un sain jugement, de la maîtrise de soi, conditions de toute liberté véritable.

Les parents enseigneront aux enfants à subordonner les dimensions physiques et instinctives aux dimensions intérieures et spirituelles.

* * * * *

✓ Importance de l'EXEMPLE

C'est une grave responsabilité pour les parents de donner de bons exemples à leurs enfants.

En sachant reconnaître devant eux leurs propres défauts, ils seront mieux à même de les guider et de les corriger.

Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, élevez-les au contraire en les corrigeant et avertissant selon le Seigneur. (Eph 6, 4)

Le foyer constitue un milieu naturel pour l'initiation de l'être humain à la *solidarité* et aux *responsabilités communautaires*.

Les parents enseigneront aux enfants à se garder des compromissions et des dégradations qui menacent les sociétés humaines.

* * * * *

✓ L'éducation de la foi

Par la grâce du sacrement du mariage, les parents ont reçu la responsabilité et le privilège d'évangéliser leurs enfants.

Ils les initieront dès le premier âge aux mystères de la foi dont ils sont pour leurs enfants les "premiers hérauts".

L'éducation à la foi - par les parents - doit commencer dès la plus tendre enfance.

Elle se donne déjà quand les membres de la famille s'aident à grandir dans la foi par le témoignage d'une vie chrétienne en accord avec l'Évangile.

La catéchèse familiale précède, accompagne et enrichit les autres formes d'enseignement de la foi.

Les parents ont la mission d'apprendre à leurs enfants à prier et à découvrir leur vocation d'enfants de Dieu. *

Ils les associeront dès leur plus tendre enfance à la vie de l'Eglise.

Les manières de vivre familiales peuvent nourrir les dispositions affectives qui, durant la vie entière, restent d'authentiques préambules et des soutiens d'une foi vivante.

La paroisse est la communauté eucharistique et le cœur de la vie liturgique des familles chrétiennes ; elle est un lieu privilégié de la catéchèse des enfants des enfants et des parents.

* C'est précisément la raison d'être de notre association et de notre Lettre mensuelle APPRENEZ-NOUS À PRIER : aider les parents en leur proposant des moyens pour remplir cette mission.

* * * * *

✓ Savoir pardonner et demander pardon

Les enfants à leur tour contribuent à la *croissance de leurs parents dans la sainteté*.

Tous et chacun s'accorderont généreusement et sans se lasser les *pardons mutuels* exigés par les

offenses, les querelles, les injustices et les abandons.

L'affection mutuelle le suggère.
La charité du Christ le demande.

✓ L'éducation, accompagnement de la croissance

Durant l'enfance, le respect et l'affection des parents se traduisent d'abord par le soin et par l'attention qu'ils consacrent à élever leurs enfants, à **pourvoir à leurs besoins physiques et spirituels**.

Au cours de la croissance, le même respect et le même dévouement conduisent les parents à éduquer leurs enfants à **user droitement de leur raison et de leur liberté**.

✓ Le choix de l'école

Premier responsables de l'éducation de leurs enfants, les parents ont le DROIT de *choisir pour eux l'école* qui correspond à leurs propres convictions. *Ce droit est fondamental*.

Les parents ont, autant que possible, le DEVOIR

de choisir les écoles qui les assisteront au mieux dans leur tâche d'éducateurs chrétiens.

Les pouvoirs publics ont le DEVOIR de garantir ce droit des parents et d'assurer les conditions réelles de son exercice.

✓ Le choix d'un état de vie

En devenant adultes, les enfants ont le devoir et le droit de choisir leur profession et leur état de vie.

Ils assumeront ces nouvelles responsabilités dans la relation confiante à leurs parents dont ils demanderont et recevront volontiers les avis et les conseils.

Les parents veilleront à ne contraindre leurs enfants ni dans le choix d'une profession, ni dans celui d'un conjoint.

Ce devoir de réserve ne leur interdit pas, bien au contraire, de les aider par des avis judicieux, particulièrement lorsque ceux-ci envisagent de fonder un foyer.

IV - LA FAMILLE ET LE ROYAUME

Les liens familiaux, s'ils sont importants, ne sont pas *absolus*.

De même que l'enfant grandit vers sa maturité et son autonomie humaines et spirituelles, de même sa vocation singulière qui vient de Dieu s'affirme avec plus de clarté et de force.

Les parents respecteront cet appel et favoriseront la réponse de leurs enfants à le suivre. Il faut se convaincre que **la vocation première du chrétien est de suivre Jésus** :

*Qui aime père ou mère plus que Moi,
n'est pas digne de Moi,
et qui aime fils ou fille plus que Moi
n'est pas digne de Moi.*

(Mat 10, 37)

Les parents accueilleront et respecteront *avec joie et action de grâce* l'appel du Seigneur à l'un de leurs enfants de Le suivre dans la virginité pour le Royaume, dans la vie consacrée ou dans le ministère sacerdotal.

V - LES AUTORITÉS DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le quatrième commandement définit en outre les **devoirs des autorités civiles et des citoyens**.

Ceux qui exercent une autorité doivent l'exercer comme un service.

L'exercice d'une autorité est moralement mesuré par son origine divine, sa nature raisonnable et son objet spécifique.

Nul ne peut commander ou instituer ce qui est contraire à la dignité des personnes et à la loi naturelle. (CEC 2235)

Le sens du bien commun.

Le devoir des citoyens est de contribuer avec les pouvoirs civils au bien de la société dans un esprit

de vérité, de justice, de solidarité et de liberté.

(CEC 2239)

Le citoyen est obligé en conscience de ne pas suivre les prescriptions des autorités civiles quand ces préceptes sont contraires aux exigences de l'ordre moral, aux droits fondamentaux des personnes ou aux enseignements de l'Évangile.*

"Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes "

(Act 5, 29)

(CEC 2242) ■

* Exemple-type : la loi sur l'avortement

APPLICATIONS PRATIQUES du QUATRIÈME COMMANDEMENT EN ÉDUCATION

Les pages qui précèdent, tirées du Catéchisme de l'Eglise Catholique, constituent pour nous, parents, un guide précieux : sachons en tirer parti. Il suffit pour cela de les lire, de les méditer. Il y a là ample matière à réflexion d'où nous pourrions tirer, chacun personnellement, bien des conclusions pratiques.

Nous insisterons plus particulièrement ici sur deux points qui demandent à être développés avec le plus grand soin dans l'éducation des toutes premières années : le **respect** et l'**obéissance**.

Car ce qui nous est demandé par ce commandement de Dieu, "honorer" ses parents, c'est tout à la fois

les **aimer**, les **respecter**, leur **obéir** et les **aider**.

Aimer ses parents est un mouvement tout naturel.

Les aider, ce sera pour beaucoup plus tard.

Mais le respect et l'obéissance sont deux points d'éducation à entreprendre dès le début de la vie.

LE RESPECT

cf n° 3/10, p. 6-7 "l'indispensable respect"

Le respect consiste à reconnaître la valeur de la personne à qui l'on s'adresse, et à le lui exprimer extérieurement par les *paroles*, les *attitudes* ou les *gestes* correspondant à ce sentiment intérieur.

C'est une forme d'*humilité* : nous considérons cette personne comme meilleure que nous.

C'est aussi une forme de *charité* : l'attitude extérieure de respect qui nous est demandée nous oriente plus facilement vers la bienveillance et nous habitue à ne pas nous prendre pour le centre du monde !

Le sens du respect est *lié au sens de l'autorité* : c'est une manière de reconnaître notre dépendance vis-à-vis de la personne qui a droit à notre respect.

Exiger le respect d'un enfant n'est pas la marque d'une supériorité personnelle arbitraire. Nous le faisons à cause de l'autorité que nous tenons de Dieu pour conduire cet enfant jusqu'à Lui.

C'est donc un élément capital, indispensable à l'harmonie d'une famille, et même de la société tout entière. Habituer très tôt l'enfant au respect, c'est le prémunir contre le fléau de l'indépendance, elle-même reflet de l'orgueil.

Il est certain que dans le contexte social actuel, le mot et la pratique du "respect" n'ont pas bonne presse ... Les expressions extérieures de respect n'ont que trop tendance à disparaître, que ce soit dans les gestes, les attitudes, le vocabulaire, la tenue ... au bénéfice de la désinvolture, de l'insolence, de l'arrogance. L'environnement ne nous facilite pas la tâche.

Sur ce point comme sur bien d'autres, une véritable éducation chrétienne doit aller à contre-courant : nous aurons inévitablement à lutter contre les mauvais exemples que nos enfants pourront voir à l'extérieur.

Il ne tient qu'à nous de maintenir au sein de notre foyer le sens du respect et ce qui en sera l'expression. Nos enfants n'en seront que plus libres et plus heureux. Car le respect ne s'oppose pas à l'amour, et l'amour n'exclut pas le respect.

L'éducation du respect peut - et doit - être entreprise *très tôt* : dès la deuxième année.

C'est à ce moment-là que s'enracinent en l'enfant, pour la vie entière, de bonnes ou de mauvaises habitudes. Plus tôt elles seront prises, plus elles resteront "ancrées" en lui comme une seconde nature.

Il n'est pas si rare de voir un petit de 15 ou 18 mois avoir un geste ou une parole d'*agressivité* envers sa mère qui lui refuse ce qu'il veut. *En aucun cas, il ne faut laisser passer*, par faiblesse, et moins encore en rire devant l'enfant !

Un geste de ce genre, que ce soit vis-à-vis de sa maman ou de quelqu'un d'autre, ne doit pas rester sans réaction : il faut lui faire sentir que cela n'est pas bien. Un ton sévère, un regard froid, lui manifesteront votre mécontentement. Un temps de silence ... puis vous l'invitez à réparer ce geste :

"Non, on ne fait pas (ou : on ne dit pas) cela à sa maman". Et puis : "demande pardon à maman".

(Même si l'enfant ne sait pas encore parler, il y a mille manières d'exprimer cette demande de pardon par un câlin, une caresse, un geste gentil).

A 15 mois, déjà, vous sentirez la *résistance de l'orgueil*. Insistez doucement, mais fermement : il finira par venir mettre sa tête contre vous et vous faire un gros câlin.

C'est bien. Il aura compris la limite à ne pas dépasser.

Si l'enfant se bute sur un refus, *isolez-le* un moment, dans le couloir, ou dans sa chambre : loin de vous, jusqu'à ce qu'il vienne de lui-même faire la paix. Dans les cas plus graves, ou répétés, peut-être faudra-t-il sévir plus fortement, par une petite tape. Mais IL NE FAUT JAMAIS LAISSER PASSER une insolence ou un geste agressif (ou même seulement un ton de voix revendicatif !).

C'est là le tout début de l'éducation du respect, et il ne faut pas le manquer : on prépare l'avenir.

Le respect deviendra alors pour l'enfant chose normale et facile ... du moins jusqu'à ce que des "contre-exemples" n'éveillent en lui des vents de révolte ou d'insolence. Auquel cas il faudra, de nouveau, et chaque fois, remettre les choses au point, avec calme mais très fermement, au besoin plus sévèrement. Savoir se faire respecter fait partie de notre *devoir de parents*. Mais ceci est valable également pour tous les éducateurs.

Deux écueils sont ici à éviter :

- soit trop de faiblesse : on laisse passer une insolence, elle sera suivie de beaucoup d'autres et nous serons vite submergés, dépassés... La faiblesse des parents en ce domaine n'est que démission de l'autorité que nous avons le devoir d'exercer auprès de l'enfant. Cette faiblesse est coupable.
- soit trop de dureté : on croit montrer son autorité en criant plus fort que l'enfant ... Il se taira peut-être, mais la tension est montée et, s'il n'a pas demandé pardon et fait la paix, son cœur restera fermé, mal disposé à notre égard : le mal reste et se manifestera de nouveau à la première occasion.

La véritable autorité est ferme et calme : sa force vient de l'intérieur, de notre certitude que nous agissons, "mandatés" par Dieu Lui-même, pour le vrai bien de l'enfant. Elle est fondée sur *l'amour* : un enfant sent très bien si nous agissons pour son bien, même dans le cas d'une sanction, ou si c'est de notre part une réaction "viscérale" d'énervement ou par recherche de notre tranquillité personnelle.

Enfin, cette force nous sera d'autant plus naturelle que nous la puiserons dans la *prière* (avec, en prime, une bonne dose de patience !).

(Cf. notre n° 4/08-4/09, la Famille et le métier de parents : *l'exercice de l'autorité* p. 18-19)

Nos enfants auront encore à apprendre le *respect envers leurs maîtres* ou autres éducateurs. Cela nous demandera, à nous-mêmes, de ne jamais les critiquer devant l'enfant : c'est la ruine de l'autorité.

Nous les habituerons aussi au *respect des personnes âgées* : *Lève-toi devant une tête blanche*, dit la Sainte Ecriture (Lév 19, 32).

Par exemple : s'effacer dans un escalier, ou devant une porte, pour laisser passer quelqu'un le premier. Ce respect ira de pair avec l'aide qu'on peut leur apporter, que ce soit chercher les lunettes de Mamie, un panier à porter ou une petite visite d'amitié à une vieille voisine.

Respecter les autres : frères, soeurs, cousins, amis, voisins. Notamment dans le vocabulaire ...

Pensons aussi au respect, nourri de compassion, pour les personnes handicapées : c'est un point sur lequel il est bon d'ouvrir très tôt le cœur de nos petits. Même si cela va souvent à l'encontre des sentiments naturels, c'est là le signe et l'exigence de la véritable charité chrétienne.

Savoir aussi *SE respecter* : effort de bonne tenue, de propreté, de rangement ... Parce que nous sommes faits "à l'image de Dieu". Respecter en nous la présence divine qui nous habite depuis notre baptême, tant que nous sommes en état de grâce.

L'OBÉISSANCE

Le mot "obéir" se dit en latin *oboedire* (*ob-audire*) ce qui veut dire : **prêter l'oreille** à (quelqu'un) de façon *attentive* et même *attentionnée*, en se mettant *devant lui* (*ob-*). C'est-à-dire suivre ses conseils.

Nous voyons immédiatement le sens du mot, sa piste de départ : l'obéissance est d'abord une ÉCOUTE et une SOUMISSION (*Soumis : mis au-dessous*).

L'obéissance, c'est exécuter l'ordre d'un autre plus puissant que soi, dont on dépend, c'est soumettre sa volonté à la sienne. C'est aussi respecter ses interdictions, s'abstenir de ce qu'il défend.

Nous avons *tous*, grands et petits, à soumettre notre volonté à celle de Dieu, par l'obéissance à ses commandements.

Et si nous avons droit à l'obéissance de nos enfants, c'est parce que nous sommes auprès d'eux les représentants de Dieu. Nous avons pour mission de lui transmettre la Loi morale que Dieu a donnée à tous les hommes : la faire *connaître*, d'abord, puis la faire *appliquer*.

C'est à nous de *préciser* pour les enfants, en fonction de leur âge, ce qui est "permis" et ce qui est "défendu" (ou, plus tard, ce qui est "bien" et ce qui est "mal") et de veiller à l'*application* de ces règles, par les "sanctions" appropriées.

Dès l'enfance, plie tes fils à la soumission.

(Eccli. 7, 23)

Ce qui est sûr, c'est que *tous, nous avons du mal à obéir*.

Renoncer à notre volonté propre, cela va directement à l'encontre de nos tendances mauvaises nées du péché originel, faute d'orgueil et de désobéissance. Même lavé par la grâce du baptême, il nous reste toujours cette réticence à nous soumettre à la volonté d'un autre.

Ainsi, l'obéissance est signe d'humilité, la désobéissance signe d'orgueil.

On sait bien, en éducation, toute l'importance qu'il y a à donner en toutes choses aux enfants, dès le plus jeune âge, de *bonnes habitudes*. Prises très jeunes, elles resteront ancrées en lui pour toute sa vie.

Cela est particulièrement important en matière d'obéissance.

C'est bien dans les toutes premières années, à l'âge où ils dépendent entièrement de nous et où ils sont encore tout malléables, que cette formation sera le plus facile à faire.

Si par ignorance, par négligence ou par faiblesse, nous n'avons pas su nous faire obéir de nos tout-petits, que pourrions-nous faire lorsque - si jeunes soient-ils - ils auront pris goût à l'indépendance ?

Ne pas se faire obéir d'un petit, c'est préparer pour plus tard des réactions de révolte, d'hostilité, de revendications en tous genres.

L'éducation de l'obéissance va évoluer suivant l'âge de l'enfant.

Avant l'éveil du sens moral, qui vient avec "l'âge de raison", l'éducation relève du dressage.

Acquérir, comme nous l'avons dit, de *bonnes habitudes* demande au préalable un système *répressif* pour éviter d'en prendre de mauvaises.

Puis, au fur et à mesure que l'enfant grandira et qu'il sera davantage en mesure de comprendre le pourquoi de la loi morale, le "dressage" - formule "répressive" - laissera progressivement la place à une éducation plus positive et constructive.

Cela commence donc, inévitablement, par des *interdictions* :

L'enfant commence à explorer son environnement, et il va toucher à tout. Et c'est très bon : lorsqu'il n'y a pas de mal, laissez-le faire. Mais il va devoir *apprendre les limites* de sa possibilité d'investigation. Les expériences vont aller bon train, et il vous faudra une vigilance continuelle.

Il y aura nécessairement les interdictions de sécurité (le feu, l'eau, la barrière qui donne sur la route), mais il y en aura bien d'autres, suivant l'imagination fertile de notre petit trésor.

- 1) Première étape : le "*non*", très calme mais très ferme, dès que le bébé à quatre pattes (8-10 mois) commence à explorer le placard de la cuisine. Tout surpris, il s'arrête, regarde maman, et tend la main à nouveau. Un deuxième "*non*" plus catégorique va l'arrêter dans son élan.

A la troisième tentative, la maman va se lever pour aller donner *une petite tape* sur la main et déplacer son petit bonhomme loin du lieu de la tentation, avec quelques jouets pour faire diversion.

Mais l'attrait du fruit défendu est déjà fort ! Bébé ne va pas tarder à revenir ... Même scénario. Sachez résister sans relâche, très sérieusement, même si au fond de vous-même vous avez bien envie de rire : c'est si mignon.

Surtout ne lâchez pas : il ne mettra pas longtemps à comprendre qu'il faut obéir quand maman dit "non". Et il saura qu'il faut renoncer à l'exploration du placard : c'est cela le "dressage".

Ou alors il saura qu'il peut "vous avoir" : un abandon à ce moment compromettrait gravement votre autorité pour longtemps ! **NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR À L'USURE.**

A cet âge, l'enfant doit surtout apprendre à obéir et le moyen d'apprendre, c'est **le dressage** : il ne le comprendra que par une tape, ou une fessée plus forte, suivant les cas et la gravité de l'infraction.

2) Dès 15 mois, il faudra en outre lui apprendre à *demandeur pardon*. Nous l'avons vu pour le respect, lorsqu'il vous manifeste son désaccord lorsque vous l'empêchez de faire ce qu'il veut.

3) Puis ce sera, à partir de 3 ans, la notion du **permis** et du **défendu**. Le schéma sera le même, les occasions plus nombreuses. Mais en même temps, si les bonnes habitudes ont déjà été prises, l'obéissance devient plus facile.

4) *L'âge de raison*, c'est l'âge de la découverte d'une *loi objective*.

Une fois le sens moral éveillé, on agira différemment, car on pourra lui expliquer pourquoi telle chose est **mal**, telle autre **bien**. Au fur et à mesure que l'intelligence s'ouvre, on peut faire comprendre les raisons pour lesquelles on exige telle ou telle chose.

5) Enfin, plus l'enfant grandira, plus l'obéissance devra devenir librement consentie, parce que adhésion de sa volonté à la Volonté divine.

Mais il y a plusieurs manières d'obéir :

on peut exécuter un ordre en traînant les pieds, on peut aussi y apporter notre **consentement** intérieur et le faire de bon gré.

De même pour une interdiction qui nous a été faite : l'accepter est une marque d'humilité.

Il y a aussi plusieurs manières de désobéir, soit pour ne pas faire ce qui nous ennuie, soit pour enfreindre une interdiction donnée :

ou bien on fait le contraire, ou bien on refuse, ou encore on fait semblant de *ne pas avoir entendu* ce qui nous a été demandé.

Il nous faudra apprendre à l'enfant les **RÈGLES de la bonne obéissance** : tout de suite, avec le sourire, et jusqu'au bout. L'obéissance doit être "**prompte, joyeuse, entière**".

Nous avons vu qu'obéir, c'est renoncer à notre volonté pour se soumettre à celle d'un autre. Ou encore respecter ses interdictions, s'abstenir de ce qu'il défend. Et, en plus, il faut le faire de bonne humeur !

Cela suppose une attitude de **confiance** : croire que cette interdiction nous est faite pour notre bien, et non pas la prendre comme une brimade, une contrainte arbitraire.

Ce n'est que par cette confiance que nous obtiendrons de nos enfants l'obéissance *joyeuse* que nous leur demandons. L'obéissance, elle aussi, est fondée sur l'amour.

L'éducation de l'obéissance ne va pas sans parler des **sanctions**.

Car il faut bien, malheureusement, prévoir certaines oppositions, et comment y remédier.

Disons seulement que toute sanction doit être effective, juste, calme, immédiate.

Nous avons détaillé ce sujet dans nos numéros 3/12 et 4/01. Vous pouvez les trouver en tiré à part : Voir le bulletin de commande ci-joint en pages centrales.

Les "retombées" éducatives du quatrième commandement ne se limitent pas à ces deux points essentiels que sont le respect et l'obéissance.

"Le quatrième commandement éclaire les autres relations dans la société". C'est la racine de la charité fraternelle : *aimer son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.*

Le sens des autres, auquel nous avons le devoir d'éveiller nos enfants, nous conduira au sens du *sacrifice*, et au sens du *pardon*. Tout se tient.

Savoir pardonner n'est pas toujours facile, ni spontané. Les bonnes relations familiales en dépendent, pourtant.

Il n'est pas facile non plus de demander pardon : c'est accepter de reconnaître son tort et s'humilier.

Il y a sur ce sujet une très bonne page dans *"Père et Mère à l'image de Dieu"*, de J-M. DINGEON. Nous ne pouvons tout reproduire ici, en voici pourtant quelques extraits. Elle distingue :

- le pardon que demande l'enfant à ses parents,
- le pardon qu'accordent les parents,
- le pardon que les enfants se donnent entre eux.

"Il est bon de s'arrêter déjà sur le mot lui-même "pardon". Celui-ci a quelque chose de *sacré*.

Il est sorti souvent des lèvres de Notre-Seigneur.

Il sort aujourd'hui et chaque jour des lèvres du prêtre qui continue le Christ Jésus ...

Le sentiment du pardon que l'on sollicite est lié à l'éducation lointaine (ou déjà entreprise) de la conscience. Il est lié au souci que peut avoir l'enfant tout-petit du plaisir à faire aux autres, du souci de ne pas leur déplaire.

La tâche de l'adulte n'est pas seulement de faire naître en lui la peine d'avoir déplu ou celle de n'avoir pas donné de la joie... Ce qui importe, c'est de lui apprendre dès le point de départ que celui que l'on a peiné attend que l'on revienne vers lui. Celui-ci est toujours prêt à accueillir le repentant. Cette disposition du cœur de celui qui va pardonner est une des formes de l'amour ...

Quand un père ou une mère pardonne - pour une chose qui en vaut la peine, évidemment; - ils préparent le tout-petit d'aujourd'hui à venir solliciter et recueillir le pardon de Dieu, lorsque le jour en sera venu, dans le sacrement de Pénitence. Les dispositions du cœur sont les mêmes : on reconnaît sa faute, on avoue, on demande pardon et on promet de faire mieux demain ...

Enfin, on éprouve la joie après le pardon : non seulement parce qu'on est délivré d'une chose qui vous pesait sur le cœur, mais surtout parce qu'on a pénétré un peu plus dans l'amour de celui qui pardonne."

(J-M. DINGEON *Père et Mère à l'image de Dieu*)
(bulletin de commande ci-joint en pages centrales).

non
A propos de pardon : la revue FAMILLE CHRÉTIENNE signale dans son numéro 901 du 20 avril 1995 une cassette-audio sur ce thème : **Le pardon en famille**, de Christine PONSARD n°105

commande à adresser à : Mère de Miséricorde - K7, BP 30, 81170 CORDES

Parmi les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants, notons enfin la large part qui revient à l'éducation religieuse. C'est toute la raison d'être de notre travail.

"L'un des domaines dans lesquels la famille est irremplaçable est assurément celui de l'éducation religieuse", nous rappelle Jean-Paul II dans sa *Lettre aux Familles* (16).

Cette éducation ne peut pas se faire de "l'extérieur", comme si nous y étions étrangers, comme on pourrait le faire pour l'enseignement de l'anglais ou des mathématiques.

cf page 14
éducation religieuse
cf page 14
éducation religieuse
La transmission de la foi ne peut se faire qu'à partir de notre propre vie de foi.

Elle est d'abord, avec les plus petits, une formation à la *prière*, à travers notre propre prière. Et nous ne dirons jamais assez toute l'importance de la prière en famille.

Puis, au fur et à mesure que l'enfant va grandir, elle deviendra peu à peu un *enseignement*, toujours adapté à l'âge et aux capacités de l'enfant.

non
"Plus que jamais le monde a besoin du témoignage encourageant de ces familles qui réalisent dans la communion familiale leur vocation de vie humaine et chrétienne." (*Lettre aux Familles*) ■